

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

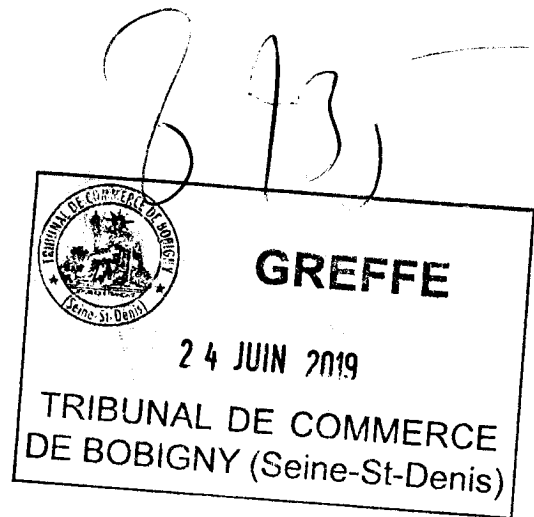
Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08926
Numéro SIREN : 789 090 651
Nom ou dénomination : ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt 8935

EFPC



**ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
EN DATE DU 16 MAI 2019**

RAPPORT DE GESTION
Comptes annuels exercice clos le 31/12/2018



ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)

Société par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 euros

Siège Social : 10 rue Camille Moke

93212 LA PLAINE SAINT-DENIS

RCS Bobigny 789 090 651

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31/12/2018

Chers Associés,

Conformément au Code de Commerce et à l'article 20 des statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

CONTEXTE HISTORIQUE CREATION EFPC

Nous vous rappelons que conformément au plan stratégique immobilier approuvé par le Conseil de Surveillance de SNCF en juin 2015 et par les Conseils d'administration de SNCF RESEAU et SNCF MOBILITES en juillet 2016, la branche immobilière de SNCF, dans le cadre des missions qu'elle accomplit pour SNCF MOBILITES et SNCF RESEAU, avait identifié un certain nombre de sites mitoyens appartenant à SNCF MOBILITES et SNCF RESEAU.

Ces sites, susceptibles de faire l'objet, du fait de leur imbrication et de leur situation géographique, d'une meilleure valorisation dans le cadre d'opérations communes de promotion, il a été décidé début 2017, de créer une société immobilière détenue conjointement par les deux EPIC, via SNEF pour SNCF MOBILITES et ImmoRESEAU pour SNCF RESEAU pour mettre en œuvre cette valorisation. La société a pour objet la détention de titres, seule ou aux côtés de promoteurs immobiliers chargés de mettre en œuvre des opérations de promotion portant sur des terrains à bâtir notamment acquis auprès d'EFAC ou d'aménageurs tiers ou encore directement auprès des propriétaires fonciers SNCF MOBILITES et/ou RESEAU.

STRUCTURATION JURIDIQUE D'EFPC

La structuration retenue pour constituer cette société dédiée à l'aménagement est une prise de participation par SNEF et ImmoRESEAU, respectivement à hauteur de 50% du capital, dans une société coquille alors dénommée SNCF-C16 et détenue par SNCF Participations.

Afin de rendre cette coquille active et opérationnelle, la SNEF, accompagnée par les Cabinets LEXICITY et LPA, a mené un travail avec SNCF RESEAU courant 2018 afin de rédiger l'ensemble des documents régissant les relations entre les deux associés et notamment le Pacte d'Associés, les Statuts ainsi que les Conventions administratives, financières et opérationnelles. La DOPFA et ses différents services ont été associés et ont contribué à ce travail de mise au point de la structure.

Le 22 octobre 2018, la SNEF et ImmoRESEAU ont acheté à SNCF PARTICIPATIONS respectivement 1250 actions sur les 2500 actions composant le capital de la société par actions simplifiée SNCF-C16 et de ce fait en sont devenues les actionnaires.

Le 26 octobre 2018, la société a nommé ses représentants légaux, modifié son objet social et sa dénomination sociale pour devenir ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) et désigné ses instances.

Le Président nouvellement nommé a transféré le siège social de la société au 10 rue Camille Moke à La Plaine Saint-Denis (93212) le même jour.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Activité SNCF-C16 jusqu'au 25/10/2018

La société n'a eu aucune activité jusqu'au 25/10/2018, son activité ayant redémarré après les modifications statutaires du 26 octobre 2018.

Activité EFPC depuis le 26/10/2018

En fin d'année 2018, la société a signé une convention de gestion administrative et financière avec la Société Nationale d'Espaces Ferroviaires ayant pour objet d'assurer l'exécution et le suivi des missions comptables, fiscales, financières, administratives et sociales.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Organisation de la société

- Achat des 2500 actions de la société SNCF-C16 par la SNEF et ImmoRESEAU le 22/10/2018.
- Changement de Présidence, d'objet social, de dénomination sociale et nomination des instances par décision des associés le 26/10/2018.
- Nomination d'un Directeur Général par décision du Comité Stratégique le 26/10/2018.
- Transfert du siège social par le Président nouvellement nommé.

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ci-après présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31/12/2018, le total du bilan s'élève à 8 238.00 € et se décompose comme suit :

Actif (en €)	31/12/2018 (EFPC)	31/12/2017 (SNCF C16)	Variation
Immobilisations corporelles	-	-	-
Total Actif immobilisé	-	-	-
Stock	-	-	-
Créances	7 608,00	28 444,00	- 20 836,00
Disponibilités et divers	630,00	-	630,00
Total Actif Circulant	8 238,00	28 444,00	- 20 206,00
TOTAL ACTIF	8 238,00	28 444,00	- 20 206,00

Passif (en €)	31/12/2018 (EFPC)	31/12/2017 (SNCF C16)	Variation
Capital	5 000,00	40 000,00	- 35 000,00
Réport à nouveau	- 21,00	- 11 520,00	11 499,00
Résultat de l'exercice	- 31 332,00	- 1 901,00	- 29 431,00
Capitaux propres	26 353,00	26 579,00	- 52 932,00
Provisions pour risques et charges	-	-	-
Dettes financières	-	-	-
Dettes diverses	34 592,00	1 865,00	32 727,00
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL PASSIF	8 238,00	28 444,00	- 20 206,00

Actif :

Les créances correspondent à la TVA sur factures non parvenues provisionnées en fin d'année, il s'agit d'une créance vis-à-vis de l'état.

Passif :

Une réduction de capital a eu lieu début 2018 dans le cadre du rachat des coquilles SNCF-C15 et SNCF-C16 pour les transformer en EFAC et EFPC.

Au 31/12/2018, le résultat s'élève à – 31 332.00 € et se décompose comme suit :

Compte de Résultat (en €)	31/12/2018 (EFPC)	31/12/2017 (SNCF C16)	Variation
Chiffres d'affaires	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	-	-	-
Production stockée	-	-	-
Produits d'exploitation	-	-	-
Charges externes	31 332,00	1 901,00	29 431,00
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	-
Autres charges d'exploitation	-	-	-
Charges d'exploitation	31 333,00	1 901,00	29 431,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 31 332,00	- 1 901,00	- 29 431,00
Produits financiers	-	-	-
Charges financières	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	-	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-
RESULTAT NET	- 31 332,00	- 1 901,00	- 29 431,00

AFFECTATION DU RESULTAT

Les associés, sur proposition du Président, décident d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- la perte de l'exercice :	- 31 332,45 €
- augmenté du compte Report à nouveau :	- 21,23 €
	<hr/>
Soit un total	- 31 353,68 €
	=====
- à la distribution d'un dividende de 0 € par action	0 €
- à la réserve légale	0 €
- le solde étant reporté à nouveau	- 31 353,68 €
	<hr/>
Soit un total	- 31 353,68 €
	=====

Les associés constatent que suite à l'affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Conformément à l'article L225-248 du Code de Commerce, une consultation des associés sera provoquée dans les 4 mois suivants la présente assemblée générale à l'effet de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Si la dissolution n'est pas prononcée, la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, si dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

FOURNISSEURS :

	Factures RECUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 J et plus	Total
Nombre de factures concernées						0
Montant total des factures concernées HT						-
% du montant total des achats HT de l'exercice						0,00%
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
Nombres des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Paiement à 30 jours date de réception Délais légaux :					

	Factures RECUES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 J et plus	Total
Nombre de factures concernées						0
Montant total des factures concernées HT						0
% du montant total des achats HT de l'exercice						0,00%
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
Nombres des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Paiement à 30 jours date de réception Délais légaux :					

CLIENTS :

	Factures <u>EMISES</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 J	30 à 60 J	61 à 90 J	91 J et plus	Total
Nombre de factures concernées						-
Montant total des factures concernées HT						-
% du montant total des achats HT de l'exercice						
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice						0,00%
Nombres des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux :					

	Factures <u>EMISES</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 J	30 à 60 J	61 à 90 J	91 J et plus	Total
Nombre de factures concernées						0
Montant total des factures concernées HT						0
% du montant total des achats HT de l'exercice						
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice						0,00%
Nombres des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Paiement à réception de la facture Délais légaux :					

MONTANT DES CHARGES NON DEDUCTIBLES (Art. 39-4 et 223 quater du CGI)

NEANT

RELEVÉ DES REMUNERATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

(Jetons de présence, traitements, honoraires, remboursements de frais, indemnités) :

NEANT

DETENTION DU CAPITAL

Conformément à la loi, nous vous informons que la société ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) était détenue au 31/12/2018 à 50 % par ImmoRESEAU et à 50 % par la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ESPACES FERROVIAIRES (SNEF).

SITUATION DES MANDATS

Le Président de la société a été nommé par décision des associés par acte sous seing privé le 26 octobre 2018. Il a été confirmé dans ses fonctions par le Comité Stratégique du même jour pour une durée indéterminée.

La Directrice Générale de la société a été nommée par décision du Comité Stratégique le 26 octobre 2018 pour une durée indéterminée.

Les membres du Comité Stratégique de la société ont été nommés par décision des associés sous seing privé le 26 octobre 2018 pour une durée de 3 (trois) ans, renouvelables.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

NEANT

FAITS MARQUANTS SURVENUS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE

NEANT

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2019 préfigure pour EFPC le lancement des premiers sujets opérationnels se traduisant :

- D'une part, par la régularisation de transferts de droits à bâtir consentis à SNEF auprès d'aménageurs tiers puis,
- D'autre part, par le positionnement de EFPC, en tant que développeur immobilier de lots à bâtir proposés par EFAC, et dont l'arbitrage sera soumis au cas par cas aux membres du COSTRAT.

Concernant le transfert des droits à bâtir acquis par SNEF auprès d'aménageurs tiers, il s'agit des opérations suivantes :

- ZAC de Bercy Charenton.
- ZAC des Groues à Nanterre.

Par ailleurs, une troisième convention de droits de préférence est actuellement en cours de négociation par les équipes de la SNEF, agissant pour le compte de EFPC, avec l'aménageur Urbanera® (Bouygues Immobilier) portant sur le développement en co-promotion d'environ 15 000 m² SDP mixtes au sein de la ZAC Etoiles et dont la signature est prévue courant 2019.

Sur l'année 2019, les autres commercialisations projetées sont les suivantes :

- Gare de Lyon Daumesnil : Le développement du lot B1 ;
- Gare de Lyon Daumesnil : Le développement en co-promotion (50%-50%) des lots L3 et L4 (à dominante de logements libres)
- Hébert : Le développement du lot J constitué des immeubles J1 et J2 à dominante tertiaire ;
- Toulouse Raynal Gare Basse : Le développement d'un ensemble immobilier tertiaire ;
- Toulouse Sernam : Le développement de la première phase du projet d'ensemble urbain ;
- Ordener : Un intérêt général de développer les projets en co-promotion (50%-50%) aux côtés de l'équipe lauréate

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)

Société par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 euros

Siège Social : 10 rue Camille Moke

93212 LA PLAINE SAINT-DENIS

RCS Bobigny 789 090 651

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU JEUDI 16 MAI 2019

PROJET DES DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'assemblée des associés, après présentation du rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes, ainsi que des explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée des associés approuve en conséquence les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ces rapports, et donne quitus au Président et au Directeur Général de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- la perte de l'exercice :	- 31 332,45 €
- augmenté du compte Report à nouveau :	- 21,23 €
	<hr/>
Soit un total	- 31 353,68 €
	=====
- à la distribution d'un dividende de 0 € par action	0 €
- à la réserve légale	0 €
- le solde étant reporté à nouveau	- 31 353,68 €
	<hr/>
Soit un total	- 31 353,68 €
	=====

L'assemblée des associés constate que suite à l'affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Conformément à l'article L225-248 du Code de Commerce, une consultation des associés sera provoquée dans les 4 mois suivants la présente assemblée générale à l'effet de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Si la dissolution n'est pas prononcée, la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, si dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

TROISIEME DECISION

L'assemblée des associés prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

QUATRIEME DECISION

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)

Société par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 euros

Siège Social : 10 rue Camille Moke

93212 LA PLAINE SAINT-DENIS

RCS Bobigny 789 090 651


ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU JEUDI 16 MAI 2019


ORDRE DU JOUR

- PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018
- RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, AFFECTATION ET REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE, QUITUS AU PRESIDENT ET AU DIRECTEUR GENERAL
- POUVOIRS POUR FORMALITES LEGALES

EFPC

COMPTES ET ANNEXES

 CERTIFIÉ CONFORMÉ
À L'ORIGINAL





ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF C16)

SIREN 789090651

10 rue Camille Moke Campus Rimbaud 93212 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex
Société par actions simplifiée

Etats Financiers au 31/12/2018

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF C16)

Etats Financiers au 31/12/2018

Sommaire

BILAN.....	3
BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT.....	5
COMPTE DE RESULTAT.....	5
COMPTE DE RESULTAT (suite).....	6
ANNEXES.....	7
REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8
NOTES SUR LE BILAN.....	10
ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES.....	11
CHARGES A PAYER.....	12
PRODUITS A RECEVOIR.....	12
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	13
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	13
IDENTITES DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE.....	14
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	15
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	16
VENTILATION DE L'IMPOT.....	17
AUTRES INFORMATIONS.....	18
DETAIL BILAN ACTIF.....	19
DETAIL BILAN PASSIF.....	20
DETAIL COMPTE DE RESULTAT.....	21

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)**

Etats Financiers au 31/12/2018


BILAN ACTIF


BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	7 608	0	7 608	28 444
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	7 608	0	7 608	28 444
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	630	0	630	0
TOTAL Disponibilités	630	0	630	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 5 000	5 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-21	-11 520
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-31 332	-1 901
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 592	1 865
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
TOTAL Dettes d'exploitat	34 592	1 865
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion Passif (V)	0	0



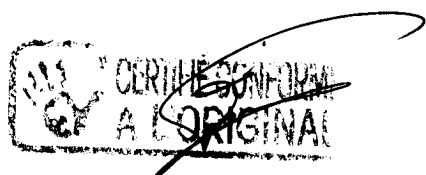


**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-
SNCF C16)**

Etats Financiers au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

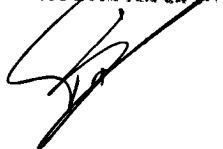

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			31 332	1 901
Impôts, taxes et versements assimilés			0	0
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	0	0
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	0	0
Autres charges			0	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-31 332	-1 901
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
RÉSULTAT FINANCIER			0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-31 332	-1 901



**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-
SNCF C16)**
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
BÉNÉFICE OU PÉRTE (total des produits - total des charges)	-31 332	-1 901

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
31/12/2018**



**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

Annexe

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 8 238 €, le résultat comptable étant de -31 332 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Application du règlement de l'ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016 - 07 du 4 novembre 2016

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment en respect strict des règles du Plan Comptable Général et des principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Faits caractéristiques

Achat des 2500 actions de la société SNCF-C16 par la SNEF et ImmoRESEAU le 22/10/2018.

Changement de Présidence, d'objet social, de dénomination sociale et nomination des instances par décision des associés le 26/10/2018.

Nomination d'un Directeur Général par décision du Comité Stratégique le 26/10/2018.

Transfert du siège social par le Président nouvellement nommé.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Changements de méthode d'évaluation

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu

Changements de méthode de présentation

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu.

Autres informations

Convention de trésorerie

Une convention trésorerie centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de la société mère par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêts en fonction des besoins ou excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans les comptes courants financiers actifs ou passifs avec SNCF Participations.

Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans le périmètre de consolidation de l'EPIC SNCF Mobilités (9 rue Jean-Philippe Rameau -93210 La Plaine Saint Denis, numéro SIREN 552 049 447), lui-même consolidé dans les comptes de l'EPIC SNCF (2 place aux Etoiles 93200 Saint Denis, numéro SIREN 808 332 670).

Les copies des états financiers consolidés sont disponibles sous format électronique :
<https://www.sncf.com/fr/groupe/finance>

Intégration fiscale

Suite à la loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant sur la réforme ferroviaire, une nouvelle intégration fiscale a été créée à compter du 1er janvier 2015, dont la tête est le nouvel EPIC SNCF.

Les déficits fiscaux générés pendant l'intégration fiscale antérieure, soit jusqu'au 31 décembre 2014, sous l'ancien EPIC actuellement SNCF MOBILITES, ont été perdus.

La société a intégré le nouveau périmètre fiscal de SNCF par engagement en date du : 01/01/2015.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère à ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

NOTES SUR LE BILAN

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
31/12/2018**

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immos financières	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances	0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	7 608	7 608	0
Etat et autres collectivités	0	0	0
Autres impôts	0	0	0
Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés	0	0	0
Débiteurs divers	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés	0		

Etats des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	34 592	34 592	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
Obligations cautionnées	0	0	0	0
Autres impôts	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupes et associés	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-
SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	34 592
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 500			2	
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	5 000		35 000					5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0							0
Ecarts de réévaluation	0							0
Réserve légale	0							0
Réserves statutaires ou contractuelles	0							0
Réserves réglementées	0							0
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	-11 520		-13 400		-1 901			-21
Résultat de l'exercice		-1 901			-1 901		-31 332	-31 332
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0

IDENTITES DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination et siège social	Forme juridique	Au Capital de	Ayant son siège social à
SNCF Mobilités	EPIC	4 970 897 305	2 PLACE AUX ETOILES 93210 LA PLAINE ST DENIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)**

31/12/2018

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN
(EFPC) (ex-SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

CAC 1	
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 000

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)**

Etats Financiers au 31/12/2018

VENTILATION DE L'IMPOT

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	-31 332	0
Impôts : - au taux de %		
- sur PVL		

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

AUTRES INFORMATIONS

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)**

31/12/2018

DETAIL BILAN ACTIF

Rubrique	Libellé	N	N-1	Var.
2050 BZNet	Autres décaissements	7 608,41	28 443,77	-73,25%
44567000	Crédit de TVA à reporter	1 845,61	1 182,72	56,05%
44586000	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	5 762,80	300,00	1820,93%
45151200	COMPTE COURANT CASH POOLING SNCF P		26 961,05	-100,00%
2050 CFNet	Disponibilités	629,71		100,00%
51221000	HSBC AREP	629,71		100,00%
2050 CJNet	TOTAL des circulants	8 238,12	28 443,77	-71,04%
2050 CONet	Total Général	8 238,12	28 443,77	-71,04%

DETAIL BILAN PASSIF

Rubrique	Libellé	N	N-1	Var.
2051 DA	Capital social ou individuel	5 000,00	40 000,00	-87,50%
10131000	Capital non amorti	5 000,00	40 000,00	-87,50%
2051 DH	Report à nouveau	-21,23	-11 519,80	-99,82%
11900000	Report à nouveau (solde débiteur)	-21,23	-11 519,80	-99,82%
2051 DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-31 332,45	-1 901,43	1547,84%
2051 DL	TOTAL CAPITAUX PROPRES	-26 353,68	26 578,77	-199,15%
2051 DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 591,80	1 865,00	1754,79%
40810000	Fournisseurs	32 176,80		100,00%
40820000	FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR BET	2 415,00	1 865,00	29,49%
2051 EC	TOTAL DETTES	34 591,80	1 865,00	1754,79%
2051 EE	TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	8 238,12	28 443,77	-71,04%

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Rubrique	Libellé	N	N-1	Var.
2052 FW	Autres activités et charges externes	31 332,45	1 901,43	1547,84%
62264000	HONORAIRES COM PUB	3 013,20	1 557,05	93,52%
62265000	HONORAIRES ORGA STRATEG MANAGT	26 814,00		100,00%
62270000	Frais d'actes et de contentieux	1 281,71	57,84	2115,96%
62700000	Services bancaires et assimilés	223,54	286,54	-21,99%
2052 GG	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-31 332,45	-1 901,43	1547,84%
2052 GW	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-31 332,45	-1 901,43	1547,84%
2053 HN	BÉNÉFICIAIRE AU PERTE (total des produits - total des charges)	-31 332,45	-1 901,43	1547,84%

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 Euros

Siège Social : 10 rue Camille Moke

93212 La Plaine Saint-Denis

RCS Bobigny 789 090 651

AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice 2018

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU JEUDI 16 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 16 mai à 12h00, les associés de la **ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)**, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 Euros, dont le siège social est 10 rue Camille Moke à la Plaine Saint-Denis (93212), se sont réunis avec le Président pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

« DEUXIEME DECISION »

L'assemblée des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- la perte de l'exercice :	- 31 332,45 €
- augmenté du compte Report à nouveau :	- 21,23 €
	<hr/>
Soit un total	- 31 353,68 €
	=====
- à la distribution d'un dividende de 0 € par action	0 €
- à la réserve légale	0 €
- le solde étant reporté à nouveau	- 31 353,68 €
	<hr/>
Soit un total	- 31 353,68 €
	=====

L'assemblée des associés constate que suite à l'affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Conformément à l'article L225-248 du Code de Commerce, une consultation des associés sera provoquée dans les 4 mois suivants la présente assemblée générale à l'effet de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Si la dissolution n'est pas prononcée, la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, si dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Cette décision est adoptée à l'unanimité »

Certifié conforme
La Directrice Générale



Espaces Ferroviaires Promotion Commun (EFPC)
(Anciennement SNCF-C16)
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit





Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Espaces Ferroviaires Promotion Commun (EFPC) (Anciennement SNCF-C16)

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Espaces Ferroviaires Promotion Commun (EFPC),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Espaces Ferroviaires Promotion Commun (EFPC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Île-de-France

Siège social : 112, boulevard des Saussaies - 92400 Courmoulois - Paris - La Défense 1



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Nathalie Cordebar



ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF C16)

SIREN 789090651

10 rue Camille Moke Campus Rimbaud 93212 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex
Société par actions simplifiée

Etats Financiers au 31/12/2018

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	7 608	0	7 608	28 444
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	7 608	0	7 608	28 444
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	630	0	630	0
TOTAL Disponibilités	630	0	630	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)**

Etats Financiers au 31/12/2018

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 5 000	5 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		0	0
Report à nouveau		-21	-11 520
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-31 332	-1 901
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 592	1 865
Dettes fiscales et sociales		0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		0	0
TOTAL Dettes d'exploitation		34 592	1 865
Produits constatés d'avance		0	0
Ecart de conversion Passif (V)		0	0

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-
SNCF C16)**

Etats Financiers au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			31 332	1 901
Impôts, taxes et versements assimilés			0	0
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			0	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-31 332	-1 901
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
RÉSULTAT FINANCIER			0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-31 332	-1 901

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-
SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-31 332	-1 901

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
31/12/2018**

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

Annexe

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 8 238 €, le résultat comptable étant de -31 332 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Application du règlement de l'ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016 - 07 du 4 novembre 2016

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment en respect strict des règles du Plan Comptable Général et des principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Faits caractéristiques

Achat des 2500 actions de la société SNCF-C16 par la SNEF et ImmoRESEAU le 22/10/2018.

Changement de Présidence, d'objet social, de dénomination sociale et nomination des instances par décision des associés le 26/10/2018.

Nomination d'un Directeur Général par décision du Comité Stratégique le 26/10/2018.

Transfert du siège social par le Président nouvellement nommé.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Changements de méthode d'évaluation

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu

Changements de méthode de présentation

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu.

Autres informations

Convention de trésorerie

Une convention trésorerie centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de la société mère par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêts en fonction des besoins ou excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans les comptes courants financiers actifs ou passifs avec SNCF Participations.

Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans le périmètre de consolidation de l'EPIC SNCF Mobilités (9 rue Jean-Philippe Rameau -93210 La Plaine Saint Denis, numéro SIREN 552 049 447), lui-même consolidé dans les comptes de l'EPIC SNCF (2 place aux Etoiles 93200 Saint Denis, numéro SIREN 808 332 670).

Les copies des états financiers consolidés sont disponibles sous format électronique :
<https://www.sncf.com/fr/groupe/finance>

Intégration fiscale

Suite à la loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant sur la réforme ferroviaire, une nouvelle intégration fiscale a été créée à compter du 1er janvier 2015, dont la tête est le nouvel EPIC SNCF.
Les déficits fiscaux générés pendant l'intégration fiscale antérieure, soit jusqu'au 31 décembre 2014, sous l'ancien EPIC actuellement SNCF MOBILITES, ont été perdus.

La société a intégré le nouveau périmètre fiscal de SNCF par engagement en date du : 01/01/2015.
La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère à ses filiales prévoit :
- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

NOTES SUR LE BILAN

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)
31/12/2018**

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immos financières	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances	0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Securité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Etat et autres collectivités	7 608	7 608	0
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts	0	0	0
Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés	0	0	0
Débiteurs divers	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés	0		

Etats des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	34 592	34 592	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées	0	0	0	0
Autres impôts	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupes et associés	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-
SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	34 592
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 500			2	
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distrib. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	40 000		35 000					5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	0							0
Réserves statutaires ou contractuelles	0							0
Réserves réglementées	0							0
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	-11 520		-13 400		-1 901			-21
Résultat de l'exercice	-1 901				-1 901		-31 332	-31 332
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0

**IDENTITES DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA
SOCIETE**

Dénomination et siège social	Forme juridique	Au Capital de	Ayant son siège social à
SNCF Mobilités	EPIC	4 970 897 305	2 PLACE AUX ETOILES 93210 LA PLAINE ST DENIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)**

31/12/2018

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN
(EFPC) (ex-SNCF C16)
Etats Financiers au 31/12/2018**

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

CAC 1	
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 000

ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) (ex-SNCF
C16)

Etats Financiers au 31/12/2018

VENTILATION DE L'IMPOT

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	-31 332	0
Impôts : - au taux de %		
- sur PVLT		

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.